



TÉLÉTRAVAIL EN LOT-ET-GARONNE ET ENGAGEMENTS DE NOTRE DIRECTION

La CGT 47 est intervenue lors du CTL du 16/11/2022 afin d'évoquer les premiers résultats de sa consultation départementale concernant le Télétravail

Dans le cadre des visites de sites en cours au sein du département, vos représentants de la CGT 47 ont engagé une large consultation de l'ensemble des agents afin de relever les ressentis et attentes de chacun d'entre vous en matière de télétravail.

Sur demande de la direction, la CGT 47 a présenté les premiers résultats de la consultation lors du CTL du 16/11/2022

- souhait que le télétravail reste inscrit dans le cadre du volontariat. Refus d'un télétravail qui serait rendu obligatoire certains jours de la semaine lié aux engagements de l'administration en matière d'économie d'énergie ;
- rendre le télétravail volontaire possible dans tous les services y compris ceux fortement impactés par les réformes et la nécessité de formation sur place ; ou bien qui atteignent parfois la taille critique du fait des manques récurrents de personnels ;
- prise en compte de la flambée des coûts de l'énergie et du coût de la connexion à Internet induits, par le relèvement et le déplafonnement annuel de l'indemnité de télétravail ;
- délivrance par l'employeur du matériel nécessaire au télétravail (clé d'accès 4G, téléphone portable professionnel, second écran de taille adaptée pour chaque besoin, mobilier professionnel adapté au travail etc.) ;

Il ne s'agit bien entendu pas d'une liste exhaustive et la consultation des agents du département continue, notamment dans les services de la cité administrative d'Agen.

Aussi, quel que soit votre choix en matière de télétravail (que vous soyez pour ou contre, que vous l'envisagez sans pouvoir y prétendre ou que vous ne souhaitez pas qu'il se développe au sein de votre service ...)

CONTINUEZ A VOUS EXPRIMER AUPRÈS DE VOS REPRÉSENTANTS CGT

Lors du CTL du 16/11/2022, l'intervention des représentants CGT a déjà permis, d'obtenir des engagements de notre direction en matière de télétravail :

- ⇒ Abandon de l'idée d'une obligation de télétravail 2 jours par semaines ;
- ⇒ Fourniture d'une clé 4G et d'un téléphone professionnel à tous les agents demandeurs ;
- ⇒ Sensibiliser les Responsables d'Unités Opérationnelles sur les besoins du télétravailleur (Bilbao)
- ⇒ Second écran et fauteuil possibles pour tous les agents (dans la limite du budget actuel) ;
- ⇒ Rendre le télétravail accessible dans tous les services ainsi qu'aux agents contractuels après une formation de 3 mois ...

Pour relayer efficacement vos attentes, la CGT 47 a surtout besoin de vous !!

REJOIGNEZ NOUS ET VOTEZ
POUR VOS REPRESENTANTS CGT FINANCES PUBLIQUES 47 AU CSA
lors des prochaines élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022

(Suivre l'actualité CGT sur le site local : <http://www.financespubliques.cgt.fr/47/>
ou sur <https://www.facebook.com/CGT.Finances.Publiques.47/>)

AGIR ENSEMBLE POUR ALLER PLUS LOIN : LA CGT SA FORCE C'EST VOUS !!

